

Statistiques en matière de soins sous contrainte
Saisine du JLD en 2012, 2013 et 2014

DACs-PEJC-juillet 2015

En matière de d'hospitalisation sous contrainte, la nomenclature des affaires civiles distinguent 4 types de demandes :

- **14I Demande de mainlevée d'une mesure d'hospitalisation complète par le patient ou toute personne agissant dans son intérêt (Art. L. 3211-12 du C. santé publique)**
- **14J Demande de mainlevée d'une mesure d'hospitalisation autre que complète par le patient ou toute personne agissant dans son intérêt (Art. L. 3211-12 du C. santé publique)**
- **14K Demande de contrôle obligatoire périodique de la nécessité d'une mesure d'hospitalisation complète (Art. L. 3211-12-1 du C. santé publique)**
- **14L Demande de contrôle de la nécessité d'une mesure d'hospitalisation complète en cas de désaccord entre psychiatres et préfet (Art. L. 3213-3, L. 3213-8 et L3219-9-1 du C. santé publique)**

1- Nombre de demandes en matière d'hospitalisation sous contrainte 2012-2014

	2012	2013	2014
Ensemble des saisines JLD	54 382	65 200	70 807
14I-Demande de mainlevée d'une mesure d'hospitalisation complète par le patient ou toute personne agissant dans son intérêt	2 325	2 406	3 073
14J-Demande de mainlevée d'une mesure d'hospitalisation autre que complète par le patient ou toute personne agissant dans son intérêt	402	569	523
14K-Demande de contrôle obligatoire périodique de la nécessité d'une mesure d'hospitalisation complète	51 612	62 144	67 120
14L-Demande de contrôle de la nécessité d'une mesure d'hospitalisation complète en cas de désaccord entre psychiatres et préfet	43	81	91

Source : SDSE-RGC-Champ : France hors TGI de Fort de France, Béziers, Metz en 2012 et 2013

2- Résultats des demandes traitées en 2013 et 2014

2-1 Résultats des Demandes de mainlevée d'une mesure d'hospitalisation complète par le patient ou toute personne agissant dans son intérêt (2013 et 2014)

NAC : 14I

Résultats des Demandes de mainlevée d'une mesure d'hospitalisation complète par le patient ou toute personne agissant dans son intérêt traitées au cours des années...	2013			2014		
	Effectifs	Sur 100 décisions		Effectifs	Sur 100 décisions	
Ensemble des décisions	2 172	100,0	Sur 100 décisions statuant sur la demande	2 831	100,0	Sur 100 décisions statuant sur la demande
Décisions ne statuant pas sur la demande	357	16,4		301	10,6	
- dont désistement	126	5,8		117	4,1	
- dont caducité	38	1,7		26	0,9	
- dont dessaisissement au titre de l'article 384 du CPC (y compris décès)	58	2,7		40	1,4	
Décisions statuant sur la demande	1 815	83,6	100,0	2 530	89,4	100,0
Maintien de la mesure	1 460	67,2	80,4	2 078	73,4	82,1
Mainlevée de la mesure	355	16,3	19,6	452	16,0	17,9

Source : SDSE-RGC-Champ : France hors TGI de Fort de France, Béziers, Metz en 2013

2-2 Résultats des Demandes de mainlevée d'une mesure d'hospitalisation autre que complète par le patient ou toute personne agissant dans son intérêt (2013 et 2014)

NAC : 14J

Résultats des Demandes de mainlevée d'une mesure d'hospitalisation autre que complète par le patient ou toute personne agissant dans son intérêt traitées au cours des années....	2013			2014		
	Effectifs	Sur 100 décisions	Sur 100 décisions statuant sur la demande	Effectifs	Sur 100 décisions	Sur 100 décisions statuant sur la demande
Ensemble des décisions	539	100,0			502	
Décisions ne statuant pas sur la demande	87	16,1		48	9,6	
- dont désistement	19	3,5		12	2,4	
- dont caducité	8	1,5		2	0,4	
- dont dessaisissement au titre de l'article 384 du CPC (y compris décès)	14	2,6		14	2,8	
Décisions statuant sur la demande	452	83,9	100,0	454	90,4	100,0
Maintien de la mesure	378	70,1	83,6	374	74,5	82,4
Mainlevée de la mesure	74	13,7	16,4	80	15,9	17,6

Source : SDSE-RGC-Champ : France hors TGI de Fort de France, Bézier, Metz en 2013

2-3 Résultats des Demandes de contrôle obligatoire périodique de la nécessité d'une mesure d'hospitalisation complète (2013 et 2014)

NAC : 14K

Résultats des Demandes de contrôle obligatoire périodique de la nécessité d'une mesure d'hospitalisation complète traitées au cours des années....	2013			2014		
	Effectifs	Sur 100 décisions	Sur 100 décisions statuant sur la demande	Effectifs	Sur 100 décisions	Sur 100 décisions statuant sur la demande
Ensemble des décisions	61 060	100,0			65 986	
Décisions ne statuant pas sur la demande	5 501	9,0		4 772	7,2	
- dont désistement	1 861	3,0		1 653	2,5	
- dont caducité	1 150	1,9		968	1,5	
- dont dessaisissement au titre de l'article 384 du CPC (y compris décès)	1 124	1,8		1 030	1,6	
Décisions statuant sur la demande	55 559	91,0	100,0	61 214	92,8	100,0
Maintien de la mesure	50 531	82,8	91,0	56 070	85,0	91,6
Mainlevée de la mesure	5 028	8,2	9,0	5 144	7,8	8,4

Source : SDSE-RGC-Champ : France hors TGI de Fort de France, Bézier, Metz en 2013

2-3 Résultats des Demandes de contrôle de la nécessité d'une mesure d'hospitalisation complète en cas de désaccord entre psychiatres et préfet (2013-2014)

NAC : 14L

Résultats des Demandes de contrôle de la nécessité d'une mesure d'hospitalisation complète en cas de désaccord entre psychiatres et préfet traitées au cours des années....	2013			2014		
	Effectifs	Sur 100 décisions	Sur 100 décisions statuant sur la demande	Effectifs	Sur 100 décisions	Sur 100 décisions statuant sur la demande
Ensemble des décisions	79	100,0			89	
Décisions ne statuant pas sur la demande	1	1,3		2	2,2	
Décisions statuant sur la demande	78	98,7	100,0	87	97,8	100,0
Maintien de la mesure	59	74,7	75,6	64	71,9	73,6
Mainlevée de la mesure	19	24,1	24,4	23	25,8	26,4

Source : SDSE-RGC-Champ : France hors TGI de Fort de France, Bézier, Metz en 2013



Paris, 28 JUIL. 2015

**CABINET
DE LA GARDE DES SCAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE
LE CHEF DE CABINET**

Dossier suivi :
DACs
Pôle d'évaluation de la Justice civile
01.44.77.60.57

Monsieur le Président,

Suite à votre demande du 18 juin 2015, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les statistiques disponibles en matière d'hospitalisation sous contrainte.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Fanny DEMASSIEUX

André BITTON
*Président du Cercle de Réflexion et de
Proposition d'Action sur la Psychiatrie (CRPA)*
14, rue des Tapisseries
75 017 Paris